***\*\*\*\*\* Licences 2023-2024 – Renouvellement \*\*\*\*\****

Le renouvellement de licence Joueur – Dirigeant sont dématérialisées grâce à l’application de la FFF, “FOOTCLUBS”.

**« Equipement1 : « un bon d’achat de 45€ pour un adulte et 41€ pour un enfant via un code valable sur la boutique du club vous sera envoyé par mail quand le dossier et règlement sera complet»**

**Il est OBLIGATOIRE de mettre une paire de chaussettes rouges pour utiliser le CODE.**

Les licenciés à qui la fédération demande de mettre à jour leur situation médicale sont dans l’obligation de le faire. TRÈS IMPORTANT : CETTE ÉTAPE EST OBLIGATOIRE.

Pour le renouvellement de votre licence, vous recevez un mail² provenant de Licence FFF<fff@contact.fff.eu> dont le titre est Prénom du licencié : Votre demande de licence en ligne 2023 – 2024.

\* **Etape 1 :** Remplir le questionnaire de santé mineur ou majeur (voir info ci-dessous)

\* **Etape 2 :** Cliquer sur le lien reçu et remplir la partie administrative et ajouter les pièces jointes demandées :

- ***Pièce d’identité :*** Pièce d’idebntité recto verso sur la même page ou photocopie du livret de famille page de l’enfant (en .jpg ou .png)

- **Photo d’identité** (en .jpg ou .png)

- **Certificat médical** (modèle de la FFF obligatoire) si c’est demandé

INFORMATIONS CERTIFICAT MEDICAL:

Pour les MAJEURS, le certificat médical est valable 3 saisons si :

Condition n°1 : Conserver sa qualité de licencié : signature d’une licence, d’une saison à l’autre, soit dans le même club (renouvellement), soit dans un autre club (mutation).

Condition n°2 : Répondre à un questionnaire de santé et attester que chacune des réponses est négative.

Lien questionnaire de santé majeur

Pour les MINEURS (NOUVEAUTÉ), ils ne sont plus soumis à l’obligation de fournir un certificat médical, sauf s’ils répondent « OUI » à au moins une question du questionnaire santé. Dans ce cas, un certificat médical est obligatoire (modèle de la FFF35) et sera valable une saison.

Lien questionnaire de santé mineur

\* **Etape 3 :** Valider votre demande de licence dématérialisée.

**\* Etape 4 :** Déposer le règlement (voir Tarif 2023-2024) de la cotisation dans la boîte aux lettres du FCG à côté du portail vert sous enveloppe : **« A destination du secrétariat administratif »** (ordre du chèque FC Guichen).

**« Votre licence ou celle de votre enfant ne sera validée quand tous les documents seront fournis et cotisation réglée »**

¹ A l’exception des licences loisirs, arbitres et dirigeants

² Si vous n’avez pas reçu ce mail, vérifiez vos spams (courriers indésirables) et si vous ne le retrouvez pas contactez le secrétariat administratif par mail à : [secretariat@fcg.bzh](mailto:secretariat@fcg.bzh).